

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 582

présenté par

M. Larrivé, M. Darmanin, M. Ciotti, M. Taugourdeau, M. Aubert, M. Le Mèner, M. Quentin,
M. Bouchet, M. Lazaro, Mme Fort, M. de La Verpillière, M. Cochet, M. Decool et M. Reiss

ARTICLE 31

Compléter cet article par les deux alinéas suivants :

« 3° Il est complété par un alinéa ainsi rédigé :

« L'apprentissage de la lecture est effectué selon la méthode syllabique. ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'enquête PIRLS (Progress in international reading literacy study), qui évalue tous les cinq ans les compétences en lecture des élèves de 9 à 10 ans, a révélé cette année que le niveau de nos écoliers en lecture diminue de manière significative.

Alors que l'illettrisme a été déclaré cause nationale 2013 par le gouvernement, nous nous devons de revenir aux méthodes qui ont fait leur preuve. Nous ne pouvons accepter que de très nombreux enfants sortent du primaire sans savoir ni lire ni écrire correctement.

Nos voisins britanniques ont opté depuis le début des années 2000 pour la méthode syllabique et ont obtenu des résultats particulièrement probants alors qu'ils connaissaient de grave problèmes de niveau en lecture et en écriture.

Aujourd'hui, la Grande -Bretagne est 11ème du classement PIRLS alors que la France est 29^{ème}, bien en dessous de la moyenne européenne. Nous devons inverser cette tendance.